

Et ainsi la porte étant fermée, on dit que "le jubilé est clos."

A la même heure, et avec le même cérémonial, trois cardinaux légats *a latere*, ouvrent ou ferment les portes saintes des trois autres basiliques majeures, c'est-à-dire de Saint-Paul sur la voie Ostienne, de Saint-Jean de Latran et de Saint-Marie-Majeure à l'Esquilin.

C'est à la suite de cette cérémonie de clôture, que Léon XIII a fait publier la bulle accordant la faveur jubilaire au monde entier, pendant six mois.

La promulgation de cette bulle dite d'extension sera bientôt faite par les évêques dans tous les diocèses du Canada.

LES PETITES SŒURS DES PAUVRES

A Montréal

VOULEZ-VOUS savoir ce que peut le cœur d'une femme agrandi et soutenu par la foi ? Visitez l'asile de vieillards situé sur la rue des Seigneurs, et qui est tenu par les Petites Sœurs des Pauvres.

C'est à Saint-Servan, modeste ville de Bretagne, en face de Saint-Malo, *beau port de mer*, que l'abbé LePailleur, un pauvre vicaire, a jeté en 1840 les fondements de l'œuvre des Petites Sœurs. Cet institut compte aujourd'hui, disséminés dans les cinq parties du monde, 275 asiles, donnant refuge à 40,700 pauvres vieillards. Et de 4 Sœurs qu'elles étaient lors de la première profession religieuse en 1842, ces dévouées filles de la Charité s'élèvent maintenant au chiffre de 4,647, sans compter plusieurs centaines de novices.

L'établissement des Petites Sœurs des Pauvres à Montréal est encore tout récent. Il ne remonte pas au-delà de l'année 1887. Grâce à l'initiative zélée du Rév. Père Catulle et à l'autorisation de Mgr Fabre, au nombre de cinq elles purent s'installer provisoirement dans un